



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 22 avril 2014*

Agenda

Lundi 28 avril

-15h : **Philippe MONGIN**, professeur à HEC, directeur d'études au CNRS : « *Le rôle des mathématiques dans les sciences humaines* ».

Mardi 29 et mercredi 30 avril

-Colloque inter-académique « *Nature et artifice* », Fond. Singer-Polignac.

Lundi 5 mai

-15h : Installation de **Mario MONTI** comme membre associé étranger, Coupole de l'Institut (sur invitation).

Lundi 12 mai

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean BAECHLER**, membre de l'Académie : « *Tableau raisonné des sciences morales et politiques* ».

Lundi 19 mai

-15h : **Jean-Robert PITTE**, membre de l'Académie : « *La géographie, science morale et politique* ».

Mardi 20 mai

-9h : Colloque Olivier Lecerf, Grande salle des séances.

Lundi 26 mai

-12h30 : Réunion de la section Morale et Sociologie.

-15h : **Alain BESANÇON**, membre de l'Académie : « *Une science des religions est-elle possible ?* ».

Lundi 2 juin

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean TULARD**, membre de l'Académie : « *Histoire et politique* ».
-Comité secret.

Lundi 9 juin : Pas de séance.

Lundi 16 juin

-9h30 : Entretien académique « *Hommage à François Dagognet* », présenté par **Bernard BOURGEOIS**.

-15h : Élection d'un membre titulaire dans la section Morale et Sociologie.

-**Thierry de MONTBRIAL**, membre de l'Académie : « *La prévision dans les sciences morales et politiques* ».

Première remise des Prix de la Fondation Solon

La Fondation Solon, créée à l'initiative de la Chambre des Notaires de la Dordogne, est abritée, depuis 2013, par l'Académie des sciences morales et politiques. Son but est de promouvoir l'art d'écrire les lois par l'organisation d'un concours annuel permettant de sélectionner les meilleurs talents et de les faire connaître afin qu'ils soient sollicités à tous les niveaux du processus de création des normes en France.

Au-delà, il s'agit de redonner aussi aux juristes une place de choix dans la création du droit dans notre pays. L'ambition ultime, en œuvrant à la production d'un droit de meilleure qualité, est de rendre la législation plus agréable aux citoyens de la République, tout en assurant un meilleur rayonnement du droit français et en affermissant la place du droit écrit en général.

Le premier concours s'est déroulé le jeudi 12 décembre 2013. Le sujet proposé était extrait, comme le prévoit le règlement, des travaux du dernier Congrès des Notaires de France. Il portait sur « les biens sans maître ».

Le jury, présidé par **François Terré**, s'est réuni le lundi 10 février 2014.

Il était composé, outre son président, de **Pierre Delvolvé**, **Renaud Denoix de Saint-Marc**, **Gilbert Guillaume** et **Pierre Mazeaud** pour l'Académie, de **Pierre Tarrade** et **Stéphanie Arnaud** pour les notaires, et de **Séverine Cabrillac** et **Hervé Lécuyer** pour les professeurs d'Université.

Les Prix de la Fondation Solon ont été remis aux lauréats lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le lundi 7 avril dans la Grande salle des séances de l'Institut en présence des Académiciens ainsi que de très nombreux représentants du notariat et du monde juridique en général.

Après une allocution d'accueil par **Bernard Bourgeois**, président de l'Académie, Maître **Denis Peychez**, président de la Chambre des notaires de Dordogne, a présenté la Fondation Solon.

Maître **Dubuisson**, notaire, représentant spécial et permanent de la Fondation Solon, a ensuite présenté le concours.

Puis **Yves Gaudemet**, membre de l'Académie, a traité du sujet de ce premier concours de la Fondation, à savoir « les biens sans maître ».

C'est à **François Terré**, président du jury, membre de l'Académie, qu'est revenu l'honneur de proclamer les résultats et de féliciter les deux lauréats, **Bertrand Maumont** et **Pierre-Alexis Forestier**, étudiants en Master II de Droit, respectivement à Bordeaux et à Paris.

La cérémonie s'est terminée par une allocution de **Carole Champalaune**, directrice des Affaires civiles et du Sceau au ministère de la Justice.

À lire

- **Jacques de Larosière** : « Bridging the North-South Divide in the Eurozone », discours prononcé le vendredi 28 mars à Bruxelles. Extrait : « We obviously need a single common banking supervisory system in the Eurozone. That first pillar of the banking union has been decided in December 2013 and will be operational, hopefully, in Nov 2014. As mentioned earlier, a single supervisory authority should dispel doubts on the objectivity and evenhandedness of national supervisors. But we also need a resolution mechanism that avoids State bailing out. The BRRD (Bank Recovery and Resolution Directive) which has just been passed is positive in the sense that it sets out the principle that bailing in private creditors is the way to resolve an ailing bank and not the tax payers. The BRRD offers the opportunity to achieve stronger cross border crisis management through the whole single market. But for this to happen, three basic conditions are needed as far as the Eurozone is concerned: a rapid joint decision making in a crisis –the “buckling up” must be achieved before the end of the weekend; a credible backstop (the FDIC system has been very successful in resolving hundreds of banks in the US); the bailing in is also the name of the game in the US, but the existence of a short term line of financing with the Treasury is essential to the credibility of the “bridge bank” system. Mutualisation of national resolution funds (financed by the banks themselves) should be achieved rapidly (less than the 10 years envisaged - The final compromise settles for 8 years, 60% being achieved in the first two years) since the very idea is to allow the Eurozone banking system to contribute to the resolution. Any national compartmentalization of resolution funds would go against that objective. If Europe puts in place those conditions, it would convince the markets. The resolution of a bank as well as its supervision must become a federal matter. Of course, to avoid the “dark shadow” cast on national spreads by the memories of 10 years of macro-economic divergence, the pursuit of vigorous structural reforms in each country is of the essence. If the structural reform process continues to develop, a combined system of common supervision and resolution could, in my view, significantly improve market integration within the Zone. »

- Sur le site allemand de *Der neue Wiesentbote*, en date du lundi 31 mars, extrait traduit : « Quel rôle joue l'origine sociale et ethnique dans la réussite scolaire en Allemagne ? Est-ce que les enfants issus de l'immigration ont dès le départ plus de difficultés à s'orienter ? [...] C'est à ces questions que le Professeur Docteur Ilona Relikowski va s'attacher dans son cours inaugural [à l'Université de Bamberg] sur "Anciennes et nouvelles inégalités dans le système éducatif allemand" [...] Elle va déterminer si ces inégalités se sont modifiées au cours des dernières décennies. Pour ce faire, elle se réfère au concept théorique de **Raymond Boudon** (1974). Ainsi veut-elle établir dans quelle mesure des différences de résultats (effets primaires) et des choix de cursus différents (effets secondaires) peuvent être considérés comme des mécanismes essentiels dans les inégalités en matière d'éducation. »

À savoir

- **Chantal Delsol** est invitée à participer, du 23 au 26 avril, au colloque « Tischneriana » (autour de la pensée de Józef Tischner) qui se tiendra à Cracovie sur le thème du « courage de penser ». Elle y prononcera un discours intitulé « La pensée est une chose dangereuse ».

- Sur le site de *La Dépêche* : « Du 2 au 6 juin prochains, l'université Toulouse 1-Capitole accueille près de 500 pointures mondiales en matière d'économie et de décision. Le Tiger Forum, deuxième édition, est en vue. "*L'économie d'aujourd'hui, c'est beaucoup plus que l'économie pure, c'est une somme de sujets pluridisciplinaires que le chercheur ne peut ignorer*". La phrase est de **Jean Tirole**, chercheur émérite et président de la très emblématique Toulouse School of Economics. Hier, assis à la table de l'une des salles de TSE, se trouvaient à ses côtés Joël Echevarria, directeur délégué de TSE, Bruno Sire, président de l'université Toulouse 1-Capitole et Marc Ivaldi, directeur du Tiger Forum, sujet de la rencontre. Le Tiger (Toulouse-Industry-Globalisation-Environment-Regulation), deuxième édition, qui se déroulera du 2 au 6 juin prochain à Toulouse, réédite donc son ambition de réunir ce qui se fait de mieux sur la planète en matière d'économie, mais aussi d'entrepreneuriat, pour démontrer que l'économie est décidément une science transverse qui intéresse tous les domaines de la société. Pour ne citer que quelques noms, le prix Nobel d'économie 2001, Joseph Stiglitz sera présent et il sera passionnant d'écouter son analyse sur la monnaie au lendemain des élections européennes. Sont également annoncés Changwen Zhao, directeur général de l'Institut de la recherche des entreprises en Chine, Dani Rodrick, économiste à Princeton (USA), Bernard Parmentier, directeur général des laboratoires Fabre... Il serait trop long de les citer tous, les chercheurs attendus étant au nombre de 250 à 300 et les décideurs, 150. »

- **Jean-Paul Clément**, correspondant de l'Académie (section Morale et Sociologie), président de la Nouvelle Société des Etudes sur la Restauration (N.S.E.R.) a réuni à la Fondation Dosne-Thiers devant une nombreuse assistance un colloque consacré à Villèle, dont le Professeur Démier de Paris X a fait un brillant portrait à la fois intellectuel, moral et politique, suivi d'une étude sur la guerre d'Espagne, 1823, qui ouvre de très larges perspectives sur le XIXe siècle, et d'Antoine Roquette, qui fut à l'origine de l'aménagement du territoire au XIXe siècle. Il a présidé l'Assemblée Générale de D.L.F. (Défense de la Langue Française) qui réunissait en Assemblée Générale toutes les délégations de France près de 100 personnes, qui a connu un grand succès, organisé sous la présidence de Philippe Beaussant, de l'Académie française. Un déjeuner a suivi au cours duquel le prix Richelieu a été remis à Guillaume Roquette, directeur de rédaction du Figaro Magazine.

- Le samedi 14 juin se tiendra à la Cité des sciences un colloque sur le thème « Vieillesse : naissance d'une nouvelle société ». **Ghislaine Alajouanine**, correspondante de l'Académie (section Morale et Sociologie) participera l'après-midi à la table ronde intitulée « Boom économique ou gouffre financier ? ».